



Fnac assurance portable escroquerie ?

Par **lamarque claire**, le 17/10/2017 à 14:33

Est-il normal que l'assurance souscrite à l'occasion de l'achat de mon portable refuse de m'indemniser suivant les termes du contrat sous prétexte que je n'ai pas l'imei du portable sachant que le vendeur fnac ne m'a pas expliqué l'importance de cette référence et que cet élément n'est pas sur les factures de la fnac, comment puis-je me le procurer puisque mon portable m'a été volé (pas de carton non plus)? Est-il normal de m'avoir proposer une assurance en sachant que la FNAC ne pourrait pas me fournir la donnée indispensable à la prise en compte du dossier d'indemnisation ?

Bonjour,

Nous vous rappelons qu'en vous inscrivant sur ce forum vous en avez accepté les conditions générales d'utilisation, dont :

[citation]Les contributions devront l'être en Français, selon un vocabulaire correct et non vulgaire. [s]Les messages devront comprendre des formules de politesse[/s]. Les membres s'abstiendront de proférer toute insulte ou menace. [/citation]

Merci.

Par **janus2fr**, le 17/10/2017 à 16:22

Bonjour,

Ce numéro figure sur la boite normalement. Comment se fait-il que vous n'avez pas eu la boite lorsque vous avez acheté ce portable ?

Par **lamarque claire**, le 17/10/2017 à 17:32

Je ne l'ai pas conservé...encore une fois le vendeur ne m'a pas rappelé de conserver cet imei, pour mon portable précédent acheté chez FREE l'imei était sur la facture je ne m'en suis donc pas inquiétée...mais j'ai payé l'assurance